

FORMULAIRE D'ADHESION

Le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) définit les droits et obligations des détenteurs de matériels roulants préservés (D) et des entreprises ferroviaires (EF) dans les trains desquelles ces matériels sont incorporés.

Le texte complet du CUU peut être téléchargé sur le site www.cuu-mrfp.fr.

La structure mentionnée ci-après:

ETF Services
10 avenue de l'entreprise – 95863 CERGY-PONTOISE
SAS
Représentée par Manuel CARPRAUX
Président Directeur ETF Services
thibaut.caignou@vinci-construction.com

déclare par la présente accepter le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) en tant que

- ☐ Entreprise ferroviaire (EF) détentrice d'un certificat de sécurité pour le transport de voyageurs¹
☒ Entreprise ferroviaire (EF) autre²
☐ Détenteur (D) adhérent de l'UNETO (préciser votre MDV : _____)
☐ Organisation représentative d'entreprises ferroviaires ou de détenteurs

avec tous les droits et obligations d'un signataire du CUU dans la version en vigueur au moment de la date ci-après.

Date : 26/07/2024

Nom : Manuel CARPRAUX

Signature :



Cachet de la structure



ETF Services

10 Avenue de l'Entreprise

95863 Cergy Pontoise

Tél : 01 30 17 47 29 - Fax : 01 30 17 47 48

479 049 595 RCS Pontoise - APE 4920Z

Formulaire à renvoyer à l'UNETO 24 rue Louis Blanc 75010 PARIS ou par mail cuu@unecto.fr.
L'UNETO assure le secrétariat du CUU-MRFP.

¹ Ou entreprise agissant comme sous-traitant de la SNCF au titre de l'article 4.1 du cahier des charges de la SNCF et titulaire d'une attestation de sécurité

² Pour des acheminements à vide de matériel roulant exclusivement